

# Rezé

MENSUEL

MAGAZINE N°197  
MARS 2025



Actualité

**Les soins à domicile  
sont un service municipal**



Rezé 



Droit de vote des femmes, femmes élues : le combat fut long... en page 24

Anaïs défend l'égalité femmes-hommes en page 15



Une seconde entrée pour le bois des Naudières en page 21

#### 4 | En vue, en ville

Le Marathon de la danse.

#### 5 | En bref

#### 8 | L'actualité

À Rezé, les soins à domicile sont un service municipal. Travaux tram : destruction de l'autopont. Olympique sera la nouvelle piscine ! Les femmes prennent la place.

#### 14 | Je participe !

Résidence sociale : les associations invitées à animer.

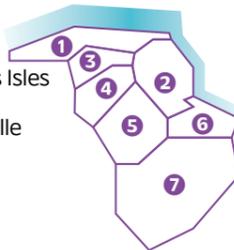
#### 15 | À sa rencontre

Anaïs, voix de la web radio de son lycée.

#### 16 | Dans mon quartier

L'actualité de votre quartier

- 1 Trentemoult-Les Isles
- 2 Pont-Rousseau
- 3 Rezé-Hôtel de ville
- 4 Château
- 5 La Houssais
- 6 La Blordière
- 7 Ragon



#### 23 | Comment ça marche ?

Organiser le Tour de Rezé.

#### 24 | C'est notre histoire

Droit de vote des femmes, être éluEs : le combat fut long...

#### 26 | Si on sortait ?

Une sélection de rendez-vous du mois.

#### 28 | Tribunes

Expressions des groupes politiques du conseil municipal.

#### 30 | Utile et pratique

Informations pratiques et numéros utiles.

Rezé



Rezé Mensuel en version numérique et en audio



**Rezé Mensuel, le magazine de la Ville de Rezé.** Édition : Ville de Rezé. Direction de la publication : Agnès Bourgeais. Codirection : Hugues Brianceau. Rédaction en chef : Catherine Le Brigand. Rédaction : Thierry Goussin, Véronique Renaudineau, Virginie Sombrun. Photos : Ludovic Failler, Valery Joncheray, Camille Martin, Thierry Mezerette, Garance Wester. Maquette : RC2C. Mise en page : Agence Scoop communication 14542-MEP. Impression : Goubault Imprimeur. Distribution : Andégave. Régie publicitaire : Offset 5 (02 40 26 59 56). Tirage : 24 000 exemplaires. Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex. Standard mairie : 02 40 84 43 00. Direction du dialogue citoyen et de la communication : 02 40 84 42 59, communication@mairie-reze.fr, www.reze.fr

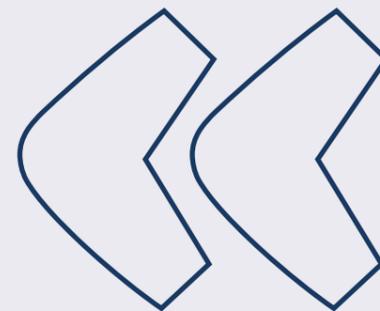


## « Le sport est un vrai enjeu de société »

### Budget

### Comment préserver un budget municipal ambitieux face aux économies imposées aux collectivités ?

Face aux restrictions budgétaires imposées par l'État, notre ville fait le choix de préserver les services publics et d'investir pour l'avenir. En 2024, nous avons tenu nos engagements et la situation financière de la Ville est saine. En 2025, nous devons absorber de nouvelles dépenses, qu'il s'agisse du renforcement des effectifs de la police municipale, du soutien aux associations et acteurs culturels, ou encore du développement des équipements de proximité. Malgré ces contraintes, nous refusons d'augmenter la fiscalité locale et maintiendrons notre cap : protéger le service public, investir pour notre cadre de vie, et préserver notre ville de décisions budgétaires dictées d'en haut.



Agnès Bourgeais, maire de Rezé [mairie@mairie-reze.fr](mailto:mairie@mairie-reze.fr)

### Budget participatif

### Comment les Enveloppes de quartiers donnent-elles aux Rezéennes et Rezéens les moyens d'agir pour leur ville ?

Les Enveloppes de quartiers incarnent notre engagement en faveur de la démocratie locale et du pouvoir d'agir des habitants. Cette initiative permet aux Rezéennes et aux Rezéens de proposer et de financer directement des projets qui améliorent leur cadre de vie : végétalisation et aménagement d'espaces publics, initiatives culturelles, événements... En renouvelant ce dispositif, nous affirmons notre volonté de bâtir une ville où chacune et chacun peut être acteur de son quartier et impulser des changements concrets au plus près de ses envies !

### Enjeu

### Pourquoi faire du sport une priorité pour Rezé ?

Le sport est bien plus qu'un simple loisir : c'est un enjeu de société, de santé, et de dynamisme pour notre ville. À Rezé, nous avons la chance de pouvoir compter sur la vitalité de nos associations sportives, et sur l'engagement de leurs bénévoles pour faire vivre le sport au quotidien. Pour accompagner cette dynamique, nous investissons dans les infrastructures sportives. Ce mois-ci, un nouvel espace de fitness en plein air sera inauguré, et nous débutons cette année la transformation du complexe sportif Léo-Lagrange. Le projet de piscine olympique avance également. Ces investissements sont des choix assumés pour faire du sport un véritable levier de cohésion sociale, d'émancipation et d'inclusion.

# 3, 2, 1 dansez !

Transformée pour un après-midi en discothèque, la Barakason a fait, dimanche 26 janvier, le plein de danseuses et danseurs amateurs. Parés de costumes et de paillettes, les 186 participants se sont démenés pendant un joyeux marathon de quatre heures organisé par la Soufflerie dans le cadre du festival Trajectoires.



« C'était chouette, bon enfant, tout le monde était venu simplement pour le plaisir de danser et de s'amuser. Une bouffée de joie ! »

Sandrine, participante au Marathon de la danse



Voir les photos de l'événement

## Transport

### La ligne 3 du tram en travaux

La ligne 3 du tram fait peau neuve. Une vaste opération de rénovation est réalisée jusqu'au 11 mai sur le secteur Neustrie-Les Couëts à Bouguenais afin de maintenir l'efficacité du réseau de tram, et de sécuriser les infrastructures et matériels. Au total, 3 000 m de rails seront notamment remplacés. Pour pouvoir réaliser ces travaux, la ligne 3 est coupée depuis le 9 février entre l'arrêt Trocardière et l'arrêt Neustrie. Un bus-relais tram assure la liaison entre les stations Espace Diderot et le terminus Neustrie avec une desserte de la rue Pasteur.

+ Toutes les infos : [naolib.fr](http://naolib.fr)



## Prévention

### Une réponse pénale pour les petits délits

La Ville accueillera dans ses services des personnes effectuant un « travail non rémunéré à délai rapproché ». Un nouveau dispositif pénal destiné aux auteurs de petites infractions comme les tags. Une mission d'intérêt général dans un délai rapide leur sera proposée. « Il s'agit d'un outil de plus pour ne laisser aucune infraction sans réponse. Il sera plus rapide et plus adapté aux faits commis avec l'objectif d'éviter la récidive », souligne la maire. Une convention a été signée avec le procureur et l'administration pénitentiaire le 28 janvier.

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Actualités)



## Cadre de vie

### Aéroport : un forum le 11 mars

Vous avez des questions touchant le réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique ? Venez les poser lors d'un forum organisé mardi 11 mars de 18h à 20h. Pour y répondre : les services de l'État, un délégué ministériel et une garante de la commission nationale du débat public. Entrée libre.

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubriques Agenda et La Ville/Aéroport Nantes-Atlantique)



## Et aussi

### Hommage

#### À la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie

En 1962, la guerre d'Algérie prend fin. Près de deux millions de soldats français ont été embarqués dans le conflit. Parmi eux : 600 Rezéens. Chaque année, un hommage est rendu aux victimes civiles et militaires le 19 mars, jour anniversaire de la proclamation du cessez-le-feu. Rendez-vous à 11h place Sarraïl.

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Agenda)

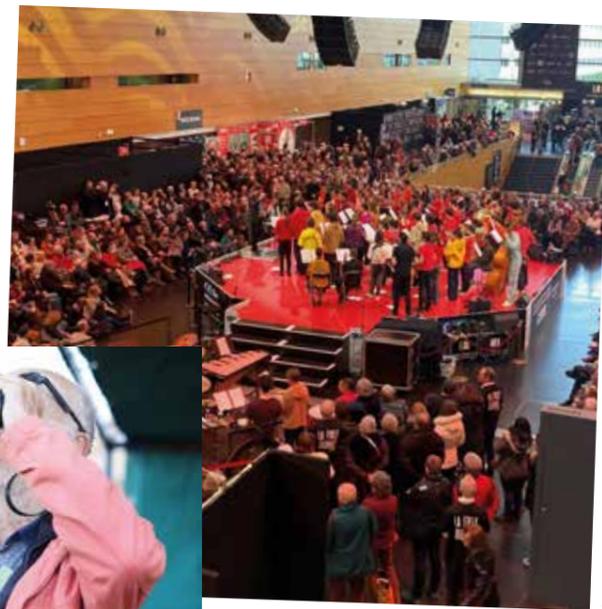
### Commémoration

#### Hommage à Hervé Neau

Le 9 février, une soixantaine de personnes se sont réunies pour honorer la mémoire d'Hervé Neau, ancien maire de Rezé, décédé en 2022. « Sa présence, indélébile, continue de résonner dans les rues, les lieux et les cœurs de notre ville », a déclaré Agnès Bourgeois, qui lui a succédé. « Hervé Neau n'était pas seulement un élu, il était un homme de conviction, de générosité et de fidélité aux principes qui guidaient son engagement. »



© Hugo Duras



© Thibault Roy

**Culture****Hugo Duras colore la ville**

Hugo Duras pose ses valises à Rezé pendant deux ans. L'artiste plasticien et coloriste va expérimenter, explorer et accompagner les Rezéennes et Rezéens de tout âge dans la création collective et la découverte de l'art contemporain. De février à juin 2025, une trentaine d'ateliers de médiation et de création seront organisés dans le quartier Château, à la halte-accueil Pousse Poussette, à la maternelle Pauline-Roland, à la médiathèque Diderot ou encore dans le parc des Mahaudières. En juin 2026, Hugo Duras sera en résidence de création dans une médiathèque transformée en atelier d'artiste.

**Bienvenue****Nouveaux arrivants en vue !**

Vous êtes installés à Rezé depuis mars 2024 ? La Ville vous convie à une matinée d'accueil des nouveaux habitants samedi 15 mars. Un moment privilégié pour découvrir Rezé, les projets réalisés et à venir, vous informer sur les services municipaux, visiter l'hôtel de ville, mais aussi rencontrer vos élus. Pour participer à cette rencontre, vous pouvez vous inscrire en ligne sur [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique La Ville/Le territoire/Accueil des nouveaux habitants), par téléphone (02 40 84 43 59) ou par courriel (☐ protocole@mairie-reze.fr). Vous repartirez avec un bon cadeau pour visiter la Maison radieuse.

**Culture****Ils ont joué à la Folle journée**

Ils ne sont pas près d'oublier ce qu'ils ont vécu samedi 1<sup>er</sup> février. Douze élèves de l'école municipale de musique et de danse de Rezé, âgés de 14 à 17 ans, se sont produits dans la grande halle de la Cité des congrès pour la Folle journée. En octobre dernier, ils avaient rejoint l'orchestre d'harmonie métropolitain créé spécialement pour l'événement. Une formation éphémère réunissant une soixantaine d'élèves issus de 15 établissements du territoire. Après un stage aux vacances d'automne et une répétition générale, le jeune orchestre avait donné un concert au conservatoire le 25 janvier avant le grand saut dans la Folle journée !

**Entendu**

« Avec la récurrence des épisodes pluvieux, la Sèvre est sortie de son lit fin janvier. À tel point que les rives étaient impraticables ! Une situation pas si exceptionnelle que cela car la rivière subit aussi l'influence des marées, de la Loire jusqu'à l'écluse à Vertou. Quand il pleut beaucoup, ça peut vite déborder à marée haute ! »

Véronique, joggeuse habituée des bords de Sèvre

Rezé 

**LES FEMMES SONT  
DANS LA PLACE**

**J**OURNÉE  
INTERNATIONALE  
DES DROITS DES  
**FEMMES**

**8 MARS 2025**

**ANIMATIONS, RENCONTRES, ÉCHANGES**

**14h à 19h**

**Place François-Mitterrand**

**reze.fr**

Santé



## À Rezé, les soins à domicile sont un service municipal

**En décidant de garder la main sur les services d'accompagnement et de soins infirmiers à domicile, la municipalité a choisi d'assurer solidairement l'accompagnement de celles et ceux qui en ont besoin.**

Les 60-75 ans représentent à Rezé 12 % de la population. Ils seront 19 % en 2030. Et 12 % des Rezéens ont plus de 75 ans. Des chiffres supérieurs à la moyenne nationale. Le vieillissement de la population est rapide et important, il faut se préparer à faire face à une transition générationnelle. La municipalité a décidé d'anticiper en s'emparant de cette question, et met tout en œuvre pour assurer aux Rezéennes et Rezéens, quels que soient leurs besoins d'accompagnement, une vie à domicile dans les meilleures conditions, en recevant toute l'aide nécessaire.

### Un nouveau pôle

C'est dans ce but que, à leur arrivée en 2020 et conformément à un engagement de campagne, les élus ont fait le choix de conserver en régie les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et de soins infirmiers à domicile (SSIAD), de les réunir en un pôle (accompagnement, aide et soins des personnes âgées de plus de 60 ans et personnes porteuses de handicap).

### « Le besoin ne va pas diminuer »

Car, nationalement, l'enjeu de donner les moyens pour accompagner au mieux le vieillissement de la population tarde à se concrétiser. Les communes, au contact direct de leurs concitoyens, sont en première ligne sur cette question et doivent se préparer à une augmentation des sollicitations. C'est pourquoi Rezé a fait acte de volontarisme en s'emparant de ces sujets. « Décider de conserver les deux services en tant que services publics est une vraie plus-value. Ils sont complémentaires, et travailler ensemble en mutualisant les compétences améliore la prise en charge des bénéficiaires », affirme Philippe Audubert, adjoint à la maire en charge de la santé et des personnes âgées. « Nous pouvons envisager la situation de chaque personne dans sa globalité. Et les horaires d'intervention ont été élargis pour s'étendre jusqu'à 19h. Enfin, le travail du week-end, par roulement, a été instauré, parce que les personnes qui ont besoin d'aide en ont besoin tous les jours de la semaine ! »

### Plus de 200 bénéficiaires en 2024

Augmentation du temps de travail et des rémunérations, formations... L'organisation du fonctionnement des deux services réunis a pris du temps. Elle est vraiment effective depuis octobre 2022, et se poursuit depuis avec des résultats probants, puisque l'activité est en hausse. « On est passé de 16 400 heures de travail auprès de 172 personnes en 2022 à 23 684 heures pour plus de 200 personnes en 2024 pour le SAAD, 29 nouvelles prises en charge pour le SSIAD, soit 60 bénéficiaires sur l'année », précise l'élu. La Ville travaille bien sûr en relation avec les structures hospitalières et les professionnels de santé.

### « Une vraie équipe de professionnels »

« Être employeur nous permet aussi de veiller sur les professionnels qui interviennent, de développer une qualité de vie au travail et d'accompagner les parcours des agents », ajoute Philippe Audubert. « On parle de métiers physiquement difficiles, mal rémunérés et dévalorisés. Avec un vrai plan managérial RH, nous avons créé des postes, sécurisé les emplois, et organisé une vraie équipe pour mieux répondre aux besoins de la population. Les deux services ont des temps de coordination et de réunion pour analyser les pratiques, évaluer ou faire le point sur des situations. Le résultat est là, puisque le turn-over, important dans ces secteurs, a diminué. La stabilisation des équipes participe de l'amélioration du suivi. »

### Plus loin dans le maintien à domicile

L'effectif est passé d'une douzaine d'équivalents temps plein à 18, avec des temps de travail aménagés selon le souhait des salariés : 25, 30 ou 35 heures par semaine. « Nous avons aussi créé le service mobilité, qui permet aux agents de diversifier leur activité en accompagnant les bénéficiaires pour faire leurs courses ou des sorties, et participer à des temps collectifs qui favorisent le lien social. 370 heures d'activités de lutte contre l'isolement ont ainsi été assurées en 2023. » La réorganisation des services a également permis de prendre en charge un public plus dépendant et de l'accompagner plus loin dans son maintien à domicile.

+ Centre André-Coutant, 12, rue des Déportés,  
02 51 70 29 00, [pole.saadssiad@mairie-reze.fr](mailto:pole.saadssiad@mairie-reze.fr)



### Facile à lire

La Ville de Rezé propose des aides aux personnes âgées ou handicapées pour faire le ménage, pour s'habiller, se coucher.

### Parole à l'élu

## « La santé relève de nos missions »

« Le choix de maintenir le SAAD et le SSIAD en services publics n'est évidemment pas neutre. Nous aurions pu, comme c'était en projet dans le mandat précédent et suivant une pratique existant dans beaucoup de villes, transférer ces services à des associations spécialisées ou au secteur privé. Car cela a un coût important d'avoir ce service municipal et ça ne se voit pas. Mais nous considérons que la santé et le bien-être de nos concitoyens relèvent de nos missions. »

Philippe Audubert,  
adjoint santé  
et personnes âgées

[philippe.audubert@mairie-reze.fr](mailto:philippe.audubert@mairie-reze.fr)



### À savoir

## Bénéficiaire de l'aide et des soins à domicile

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) propose aux seniors et aux personnes porteuses de handicap des services tels que l'aide directe à la personne, le ménage courant et l'entretien du logement, l'entretien du linge, les courses et la préparation des repas, le portage de livres à domicile en partenariat avec la médiathèque Diderot. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) assure l'aide aux soins d'hygiène, en coordination avec d'autres professionnels de santé.

Ces services s'adressent aux plus de 60 ans ou aux personnes en situation de handicap résidant dans un domicile privé à Rezé.

**1,860 M€**  
c'est le budget  
annuel pour le pôle  
SAAD-SSIAD

**400 000 €**  
c'est la participation  
de la Ville

**370** heures  
d'activités de lutte  
contre l'exclusion ont  
été assurées en 2023

**23 684**  
heures d'aide  
à domicile en 2024

## Déplacements



Projection des aménagements réalisés au croisement du boulevard du Général-de-Gaulle et de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

© Semtitan

## Travaux tram : destruction de l'autopont

La route de Pornic entame sa mue afin d'accueillir, fin 2027, deux nouvelles lignes de tram et une ligne de busway à Rezé. Prochaine étape : la démolition de l'autopont durant les vacances de printemps.

**F**in 2027, deux nouvelles lignes de tram (lignes 6 et 7) et une ligne de busway électrique (ligne 8) desserviront l'hôtel de ville. « C'est une avancée majeure pour les Rezéennes et Rezéens et plus largement pour les habitants du Sud-Loire », expose Martine Métayer, conseillère métropolitaine et municipale en charge des mobilités. « Ces nouvelles lignes de transport vont améliorer le maillage de la métropole. On pourra ainsi rejoindre Saint-Herblain et La Chapelle-sur-Erdre depuis

Rezé. Ou encore aller à la gare de Nantes sans devoir passer par la station Commerce. »

### Adapter et rénover les réseaux souterrains

Depuis l'été dernier, l'arrivée de ces nouvelles lignes se prépare au niveau de la route de Pornic et du boulevard du Général-de-Gaulle. Première étape indispensable : le déplacement et la rénovation des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de télécom qui se trouvent sous les voies, ainsi que l'extension du réseau de chaleur qui pourra alimenter notamment le nouveau quartier des Isles et la piscine olympique métropolitaine. Ces travaux ont nécessité la fermeture des bretelles au niveau de l'autopont, et depuis le 13 janvier, la neutralisation d'une voie dans le sens Pornic-Nantes à partir du rond-point de la Loire.

### La fin de l'autopont, la fin d'une époque !

Durant les vacances de printemps, soit du 7 au 18 avril, c'est l'autopont qui enjambe l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny menant à l'hôtel de ville qui sera démolí. « L'ouvrage est le symbole d'une époque où la voiture

était reine. Tout était fait pour lui permettre d'entrer dans Nantes », poursuit Martine Métayer. « Ce temps est révolu. La démolition de l'autopont va transformer la dernière pénétrante de la métropole en un boulevard urbain. Le nord de Rezé ne sera plus coupé du reste de la ville par cet autopont qui constituait une véritable césure. » Durant l'opération, la circulation des véhicules sera maintenue. Elle s'effectuera sur les bretelles. Pour des questions de sécurité, les piétons et les vélos ne pourront pas passer. La destruction de l'autopont permettra la remise à niveau du carrefour où sera ensuite positionné le terminus des deux lignes de tram.

### Pornic, de-Gaulle, Schœlcher : voies réaménagées

En plus d'accueillir les nouvelles lignes de tram, la route de Pornic et le boulevard du Général-de-Gaulle seront réaménagés pour laisser plus de place aux bus et aux vélos avec la création d'une grande voie pour les cyclistes. À terme, une seule voie sera réservée aux voitures, une file sera dédiée au covoiturage dans le sens sortant. Autre axe à être restructuré : le boulevard Schœlcher où les voitures ne circuleront plus que sur une seule voie pour faire place au tram. Une grande partie des pins au centre du boulevard sera conservée. Les travaux ont démarré en janvier, sans coupure de circulation. Le pont des Trois-Continents sera lui aussi réaménagé. Un encorbellement sera créé côté ouest pour accueillir une piste cyclable. Une traversée piétonne sera aussi aménagée. Démarrage des travaux : fin 2025. Dans le secteur, la circulation rue de l'Abbé-Grégoire est également perturbée avec les travaux de la ZAC des Isles. La rue sera complètement fermée du 3 mars au 4 avril avec des accès maintenus jusqu'à la rue Pierre-Voisin.

### « Ne pas tout bloquer »

« Un travail important est mené avec la Métropole pour phaser les différentes étapes de ce chantier XXL et ainsi ne pas tout bloquer en même temps », souligne Martine Métayer. « Des rencontres régulières ont également lieu avec les acteurs économiques de la zone, mais aussi avec les riverains de la Haute-Île, la Basse-Île et de l'hôtel-de-ville pour les tenir informés. » Une signalétique est en place. Un premier carnet de chantier a été diffusé en décembre pour le grand public.

### Ville plus apaisée

« Nous mesurons la gêne au quotidien que peuvent représenter ces travaux. Mais à terme, ces nouveaux aménagements sont de bonnes nouvelles pour la santé des riverains qui seront de fait moins exposés au bruit et à la pollution », rappelle l'élue. Aujourd'hui, 20 000 véhicules empruntent quotidiennement la route de Pornic dans chaque sens. « Bonne nouvelle également pour les cyclistes qui bénéficieront d'aménagements sécurisés notamment pour traverser la route de Pornic. Tout cela participe à la création d'une ville plus apaisée que nous défendons. »



Toutes les informations sur les travaux

### Parole à l'élue

## La ville de demain se prépare

« Avec les travaux engagés sur la route de Pornic, c'est l'organisation de la ville de demain qui se prépare. Une ville qui favorise la mixité des modes de transport et la réappropriation des espaces publics par les habitants. Une ville plus apaisée et plus favorable à la santé des habitants. Pour y arriver, cela passe par une nécessaire phase de travaux qui encourageront peut-être certains à prendre de nouvelles habitudes de déplacement. »

Martine Métayer  
conseillère métropolitaine  
et municipale mobilités

[martine.metayer@mairie-reze.fr](mailto:martine.metayer@mairie-reze.fr)



### À savoir

## Coup de pouce pour changer vos habitudes

La création des trois nouvelles lignes de transport entraîne d'importants travaux ayant un impact sur la circulation. Et si vous en profitez pour tester des solutions alternatives à la voiture ? Un mois d'essai à Naolib est offert. Les offres de mobilité ont également été renforcées : la fréquence et l'amplitude horaire des navibus ont été augmentées et une nouvelle ligne vers Bas-Chantenay entrera en service en septembre. Un espace vélo Naolib a ouvert en septembre à Pont-Rousseau. Des places en plus sont présentes dans les parkings-relais. Un nouveau P+R sera accessible en septembre à Trentemoult, à proximité du nouvel embarcadère des navibus.

+ Toutes les infos : 02 40 444 444, [naolib.fr](http://naolib.fr)

**2 nouvelles lignes de tram** (lignes 6 et 7)

**1 grande voie vélo** (route de Pornic)

**1 nouvelle ligne de busway électrique** (ligne 8)

**2 km d'espace public entièrement renouvelés** le long des lignes de tram

# Olympique sera la nouvelle piscine !



Vue sur le bassin sportif de 50 m (visuel non contractuel).

© BVL Architecture et BBM Architectes – Perspectives par COKALITI Illustration

Une piscine olympique ouvrira en 2029 à Rezé, dans le futur quartier des Isles. Les premières esquisses de l'équipement métropolitain ont été dévoilées fin 2024.

**A**vec la construction d'une piscine dans le nouveau quartier des Isles, l'esprit olympique va plus que jamais continuer à souffler sur Rezé. L'équipement, financé par la Métropole, sera situé le long du boulevard Schœlcher, à l'emplacement du magasin Schmidt, le long des nouvelles lignes de tram qui arriveront également dans le secteur. Il comportera un bassin sportif de 50 mètres comprenant 10 lignes d'eau, et pouvant atteindre 3,5 mètres de profondeur pour répondre aux besoins des sportifs notamment de haut niveau pratiquant la natation artistique, de course ou encore des activités subaquatiques comme la plongée. Un quai mobile servira à diviser en deux le bassin pour pratiquer plusieurs disciplines au même moment. Une tribune de 750 places permettra d'accueillir des compétitions nationales. La nouvelle piscine comportera également un bassin polyvalent de 25 mètres avec dix lignes d'eau, ainsi qu'une pataugeoire de 60 m<sup>2</sup>. L'équipement sera ouvert aux nageuses et nageurs de haut niveau, aux associations, aux établissements scolaires et au grand public. Il profitera aux Rezéens ainsi qu'à l'ensemble des habitants de la métropole. Le bâtiment a été pensé pour être le plus exemplaire possible sur le plan environnemental : il sera moins énergivore qu'une piscine classique et 80 % des eaux seront réutilisées in situ. Fin 2024, les premières esquisses du projet, estimé à 52 millions d'euros, ont été présentées. Ouverture prévue au premier semestre 2029.

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr)  
(rubrique La Ville/Le territoire/Grands projets)

au top !

## Une piscine inclusive

Rien n'a été laissé au hasard pour que la piscine soit accessible à toutes et tous. Les espaces seront adaptés aux personnes en situation de handicap, notamment les cabines et douches qui seront accessibles aux usagers à mobilité réduite ou tétraplégiques. Un chenil accueillera les chiens d'assistance. Des cabines et douches individuelles seront également à disposition des clubs et scolaires pour lever les freins à la pratique de la natation. Des escaliers faciliteront l'entrée dans l'eau pour les personnes âgées, handicapées, ou peu à l'aise mais aussi pour les enfants et femmes enceintes.

**1** bassin sportif de 50 mètres avec 10 lignes d'eau

**1** pataugeoire de 60 m<sup>2</sup>

**1** bassin polyvalent de 25 mètres avec 10 lignes d'eau

**1** tribune de 750 places



# LES FEMMES SONT DANS LA PLACE

## Rendez-vous le 8 mars !

La Ville a choisi le 8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes, pour investir la place François-Mitterrand. Des animations y seront notamment proposées pour sensibiliser les Rezéennes et Rezéens à la place des femmes dans l'espace public.

**C**haque année, la Ville se saisit de la journée du 8 mars pour mettre en lumière les droits des femmes. « En 2025, nous les rendrons visibles là où elles ont bien souvent des difficultés à trouver leur place : l'espace public. Nous investirons la place Mitterrand au cœur du quartier Château le samedi après-midi pour sensibiliser la population autour de la question de l'égalité entre les sexes », explique Cécilia Burgaud, adjointe égalité femmes-hommes. De nombreux partenaires seront présents aux côtés de la Ville pour cet événement qui a également bénéficié du soutien du Département. Il sera possible de s'informer dans les différents stands, de jouer à un « escape game » et à des quiz autour de l'égalité des sexes, mais aussi de consulter des ouvrages sur le sujet lové dans les hamacs de la Bibliambule. Et pour mettre l'ambiance évidemment : une fanfare composée uniquement de femmes ! Des formations pour agir contre le harcèlement de rue en tant que témoin seront également proposées sur inscription. À ne pas manquer à l'Espace Diderot en fin de journée : un ciné-débat sur l'émancipation des femmes à vélo et une conférence-spectacle sur la maternité et le féminisme. Pour clôturer la journée, les voix féminines seront à l'honneur durant une soirée « Plug & Play : le live » à la Barakason. Le matin, vous pourrez aussi visiter la Maison radiieuse sous le prisme de la place des femmes dans les années 1950 dans le foyer conçu par Le Corbusier. Dimanche 9 mars, une balade contée à vélo vous mènera à la découverte des rues portant des noms de femmes. Samedi 15 mars, la médiathèque Diderot vous propose de décrypter un ouvrage féministe et de plonger dans la « Cabine sonore » pour découvrir des audios inédits.

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Agenda)

### Parole à l'élue

## Des paroles et des actes

« L'égalité femmes-hommes n'est pas qu'une valeur fondamentale que nous défendons dans notre projet de mandat. C'est aussi un engagement au quotidien avec des actions concrètes qui figurent dans la feuille de route initiée fin 2022. L'égalité femmes-hommes essaime l'ensemble de nos politiques publiques. »

Cécilia Burgaud  
adjointe égalité femmes-hommes  
[cecilia.burgaud@mairie-reze.fr](mailto:cecilia.burgaud@mairie-reze.fr)



## Une feuille de route sur de bons rails

Sur les 32 actions qui figurent dans la feuille de route Égalité femmes-hommes de la Ville, 14 sont déjà réalisées, 15 ont démarré et seulement trois n'ont pas encore commencé. Parmi les actions qui seront concrétisées en 2025 : un congé menstruel pour les agentes de Rezé, un guide pour une communication égalitaire pour améliorer la relation aux usagers, un kit pour sensibiliser notamment les associations aux violences sexistes et sexuelles lors des événements, l'ouverture d'une 2<sup>e</sup> cours d'école égalitaire à Ragon, l'utilisation de noms de femmes pour dénommer les voies dans le futur quartier des Isles.

Vivre ensemble



## Résidence sociale à Pont-Rousseau : les associations invitées

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la coanimation d'une salle polyvalente partagée au sein de la future résidence sociale.

La résidence sociale à Pont-Rousseau et ses 46 logements seront livrés début 2026 à proximité de la gare SNCF. Elle accueillera des personnes réfugiées disposant d'un titre de séjour, des familles et des travailleurs précaires. Partie prenante de ce projet avec l'État et Nantes Métropole, la Ville a souhaité y inclure la création d'une salle ouverte sur le quartier, afin de favoriser l'intégration des résidents et la rencontre avec les riverains. Les habitants du quartier ont été interrogés quant à leurs attentes sur la salle de 50 m<sup>2</sup> et l'espace végétalisé attenant. Ils ont mis en avant leur désir d'y voir se créer du lien, via notamment des ateliers artistiques ou des ateliers de fabrication/réparation. La Ville et Adoma (bailleur social et gestionnaire de la résidence) ont défini un cahier des charges à destination des associations intéressées par la coanimation de l'espace partagé. La prise en compte des résultats de la consultation citoyenne, la régularité des actions, qui devront être ouvertes aux habitants du quartier comme à ceux de la résidence et complémentaires à l'offre présente à Rezé, font partie des critères requis pour les porteurs de projets. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé le 10 février à destination des associations de Loire-Atlantique et court jusqu'au 31 juillet. Le ou les partenaires choisis signeront une convention, d'une durée de trois ans renouvelable, avec la Ville et Adoma.

+ Contacter le service du dialogue citoyen : 02 20 84 42 69  
 ☑ [dialoguecitoyen@mairie-reze.fr](mailto:dialoguecitoyen@mairie-reze.fr)



[jeparticipe.reze.fr](http://jeparticipe.reze.fr)

Consulter le cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt sur la résidence sociale à Pont-Rousseau

### Aménagements

#### La Haute-Île, sur l'itinéraire de « La Loire à vélo »

Le 10 janvier, la Ville et le pôle Loire, Sèvre et Vignoble de Nantes Métropole ont présenté aux habitants de la Haute-Île le tracé définitif de l'itinéraire de « La Loire à vélo ». Dès cet automne, 1,5 km de voirie seront aménagés entre l'Hôpital privé du Confluent et le pont des Trois-Continents. Des plantations seront également réalisées le long de l'itinéraire. Un projet qui profitera aux cyclotouristes comme aux adeptes du vélo. Fin des travaux dans le quartier : courant 2026. Le coût est estimé à 530 000 € HT.

+ Toutes les infos : [jeparticipe.reze.fr](http://jeparticipe.reze.fr)  
 (rubrique Projets)

### Enquête

#### « Désirs d'habiter »

La Ville s'est portée volontaire pour participer à une expérimentation menée par le pôle métropolitain Nantes – Saint-Nazaire sur les « désirs d'habiter ». En janvier, dix Rezéennes et Rezéens ont répondu à une enquête visant à comprendre et à révéler leurs perceptions et aspirations autour de l'habitat. En février, dix autres habitants ont participé à un atelier collectif pour pousser la réflexion plus loin. Objectif de la démarche : développer une vision collective sur les formes d'habiter et de cohabiter demain qui tiennent compte des besoins des citoyens.

+ Toutes les infos : [nantessaintnazaire.fr](http://nantessaintnazaire.fr)

Anaïs, voix de la web radio de son lycée



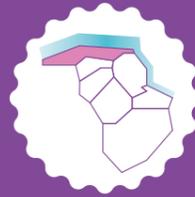
## Égalité femmes-hommes : ne pas revenir en arrière

S'informer, partager, débattre : c'est ce qui anime la lycéenne, au quotidien avec ses amis ou au micro de Radio Liberté.

à écouter

Le CDI du lycée Jean-Perrin-Goussier est doté depuis 2023 d'un studio radio. Une web radio, baptisée Radio Liberté et animée par des élèves, est née dans la foulée. Les podcasts sont à écouter sur le site des Audioblogs d'Arte Radio.

Du haut de ses 16 ans, Anaïs Lefeuvre Tranchant, lycéenne en 1<sup>re</sup> générale à Jean-Perrin, bouscule quelques-unes des idées reçues sur une jeunesse qui lirait peu et se désintéresserait de l'actualité. « Le Monde », « Ouest France » ou encore la chaîne HugoDécrypte nourrissent au quotidien sa soif de comprendre le monde qui l'entoure. Regardant vers les métiers du journalisme ou de la politique, elle a logiquement rejoint la web radio du lycée. Elle entend y susciter la réflexion et le débat sur les sujets qui la préoccupent, principalement l'écologie et l'égalité femmes-hommes. « Il existe encore beaucoup d'inégalités, en France comme au niveau mondial. Et il faut faire attention à ne pas revenir en arrière », estime-t-elle. Les moyens d'agir contre les discriminations de genre ? « En parler, rassembler, aider ceux qui en ont besoin, sensibiliser à ce sujet », poursuit Anaïs, qui se mobilise aussi pour la protection de l'environnement. « C'est notre avenir, c'est important d'en débattre et d'essayer de faire bouger les choses. » Après un podcast sur la Journée des métiers à la suite de la rencontre de professionnelles venues au lycée parler de leur profession, Anaïs envisage des sujets d'actualité locale comme mondiale. Et rêve de créer un journal du lycée.



« Reborn a été lauréat de l'appel à projets 2024 "économie circulaire" (Région, Ademe et Dreal) » se réjouit Jérôme Lassara de JVD.

## JVD innove avec du vieux

**Dans une logique d'économie circulaire, la société JVD redonne une seconde vie à des sèche-mains. Des personnes en situation de handicap de l'Esat du Landas participent à leur reconditionnement.**

Il s'agit d'une première mondiale et elle est « made in Rezé ». La société JVD, qui produit depuis quarante ans des équipements d'hygiène sur la commune, est la première à commercialiser des sèche-mains électriques reconditionnés. Fortement engagée en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), l'entreprise a souhaité franchir un pas supplémentaire en créant la marque Reborn, dédiée à ces matériels de seconde main. « Ce projet de mettre sur le marché des produits sans puiser dans les ressources de la planète est un rêve devenu ambition », relate Thierry Launois, le dirigeant de JVD. Il comporte une forte dimension inclusive locale avec la participation au reconditionnement de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) du Landas. Deux salariés en situation de handicap travaillent dans l'atelier de JVD où ils procèdent aux opérations de démontage, nettoyage et remontage des sèche-mains. « Ils sont accompagnés par des salariés volontaires. Nous avons revu ensemble les postes de travail », détaille Jérôme Lassara, directeur des achats responsables et du programme Reborn. Le taux de réutilisation des pièces de ces sèche-mains peut atteindre les 80 %. L'intérêt du projet est aussi économique pour les acheteurs, avec des produits moins chers de 10 à 30 % par rapport au neuf. Reste maintenant à ces acheteurs, collectivités et professionnels, à acquérir le réflexe de restituer à JVD leurs produits anciens pour nourrir ce cercle vertueux.

Rencontrez votre élu

Benjamin Gellusseau, samedi 8 mars, de 11h à 12h, Maison des Isles.

## Parents, prenez soin de vous !

Le quotidien de parents, c'est la course ! Avec au final : peu de place pour la détente, les échanges ou la créativité. C'est pourquoi le centre socioculturel Loire-et-Seil propose aux familles de faire une pause à l'occasion de la 17<sup>e</sup> édition de la Quinzaine de la parentalité. Au programme du 14 au 22 mars : sieste musicale, petit-déjeuner en pyjama, atelier massage et éveil sensoriel, balade accompagnée de chiens et de médiateurs animaliers, ateliers cuisine, spectacles... Concocté avec les habitants du quartier et partenaires, ce temps fort est ouvert à toutes les familles.

+ Toutes les infos : 02 40 84 45 50, [cscloireetseil.over-blog.com](http://cscloireetseil.over-blog.com)

## Vide-grenier de Trentemoult

Dimanche 30 mars de 8h à 17h, du port jusqu'au Pendule, le quartier de Trentemoult va prendre des allures de brocante. Le traditionnel vide-grenier est de retour. Plus de 250 exposants vous y attendent ainsi que des associations locales invitées à présenter leurs activités. Sur place : musique et espace restauration. L'événement est organisé par le collectif de l'école Jean-Jaurès. Les fonds recueillis financent les projets des écoliers : spectacles, séances de cinéma, visites au musée ou à la ferme, achat de livres ou encore création d'un podcast sur l'histoire de Trentemoult.

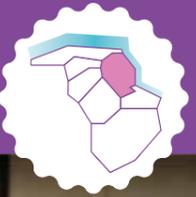


+ Toutes les infos : [videgrenier-trentemoult.fr](http://videgrenier-trentemoult.fr)

## Expo-vente solidaire

Dix-sept artistes (photographes, sculpteurs, peintres) seront présents à l'expo-vente solidaire organisée par l'association Les Amis des enfants du monde les 15 et 16 mars de 10h à 18h à la Maison des Isles. Entrée libre.

+ Toutes les infos : [amisdesenfantsdumonde.org](http://amisdesenfantsdumonde.org)



## L'activité pour tous à la Maison sport santé

**L'Ufolep 44 propose au sein des locaux de l'AEPR des séances multisports à des personnes éloignées de l'activité physique. La Maison sport santé encadre aussi une marche le jeudi matin depuis le quartier Château.**

Le Conseil municipal a prolongé d'une année, en octobre dernier, la convention liant la Ville et l'Ufolep 44 pour le développement de la Maison sport santé. Cette structure vise à amener ou ramener à l'activité physique des personnes qui en sont éloignées, que ce soit en raison d'une perte de confiance ou d'une perte de capacités physiques liées à l'âge ou à des pathologies. Une centaine de personnes, en majorité des seniors, sont inscrites à ses ateliers multisports adaptés. Au préalable, chacun a répondu à des questionnaires et passé des tests afin d'ajuster au mieux les séances proposées par les éducateurs sportifs, qui se déroulent au foyer de l'AEPR. En fonction des revenus, le tarif d'inscription à la saison va de 40 à 200 euros. En journée ou en soirée le jeudi, les séances alternent jeux de raquette, de balle, d'adresse, gym douce, renforcement musculaire... « On travaille la musculation, l'équilibre, la souplesse. C'est varié et ludique », apprécie Christian, qui a repris l'activité physique à la suite d'une lourde opération. À l'issue de cycles de séances de 3, 6 ou 10 mois, l'Ufolep accompagne les participants vers des clubs sportifs ayant développé une pratique adaptée. Nouveauté de la rentrée 2024 : la Maison sport santé a mis en place un rendez-vous marche bien-être, ouvert à tous sans inscription. Le départ est fixé chaque jeudi à 10h15 (hors vacances scolaires) devant la Maison des services, place François-Mitterrand, pour une balade encadrée dans les rues de la ville.

+ Toutes les infos : Maison sport santé, foyer de l'AEPR, 19 bis, rue Pierre-Brossolette. Ufolep 44 : 02 51 86 33 34

Elle en parle

## Quand on bouge, ça va mieux !

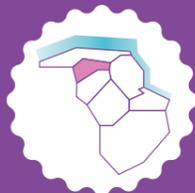
« Je ne suis pas sportive du tout. Mes problèmes de dos se sont aggravés, il fallait que je me bouge et que je sorte de chez moi. L'activité sport santé est prescrite par mon médecin. Ce que j'aime c'est que l'on touche un peu à tout, il y a plein d'ateliers. Et l'ambiance est sympa ! On a créé entre nous un groupe WhatsApp et on se retrouve en dehors des séances pour marcher ensemble. J'ai aussi démarré l'aquagym. Je constate les bienfaits du sport. Quand on bouge, ça va mieux ! »



Valérie, pratiquante des activités à la Maison sport santé.

Rencontrez votre élu

Laurent Le Breton, samedi 8 mars, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.



## La Maison radieuse fête son 70<sup>e</sup> anniversaire



Entre 1955 et 1960.

© Archives municipales

L'emblématique Maison radieuse domine Rezé et ses environs depuis mars 1955. Ses habitants préparent les festivités pour le 70<sup>e</sup> anniversaire du « Corbu ».

**C**ent huit mètres de long, 19 m de large, 52 m de haut : la bâtisse imposante aux loggias multicolores imaginée par Le Corbusier a été construite en seulement dix-huit mois. Le 16 mars 1955, les premiers habitants posent leurs meubles et effets dans des appartements en duplex lumineux et avant-gardistes, avec isolation phonique, double vitrage, chauffage par le sol, ventilation mécanique... Et tout l'immeuble est innovant, conçu pour accompagner et favoriser la vie sociale de ses habitants en comportant un bureau de poste, un kiosque à journaux, une école sur le toit, des locaux pour des activités collectives...

Cette année, on célèbre donc les 70 ans du « Corbu ». La Maison radieuse accueille d'abord, les 15 et 16 mars, l'assemblée générale de la fédération européenne des associations d'habitants des unités d'habitation de Le Corbusier (Marseille, Rezé, Berlin, Briey, Firminy, Pavillon suisse et Cité Frugès de Pessac) : « C'est un rendez-vous annuel qui tourne entre les unités et nous permet d'échanger et de partager nos expériences », explique Martine Vittu, vice-présidente rezéenne de la Fédération. Suivront une fête dans le parc les 28 et 29 juin, des Journées du patrimoine spéciales anniversaire, un événement en décembre pour les enfants de l'immeuble, « et diverses propositions, tout au long de l'année, entre ces temps forts. »

+ En cours, collecte d'anecdotes, de souvenirs et de photos :  
 ✉ [recueil70ans@gmail.com](mailto:recueil70ans@gmail.com)

### Rencontrez votre élu

Didier Quéraud, mercredi 12 mars, de 17h à 18h, hôtel de ville.



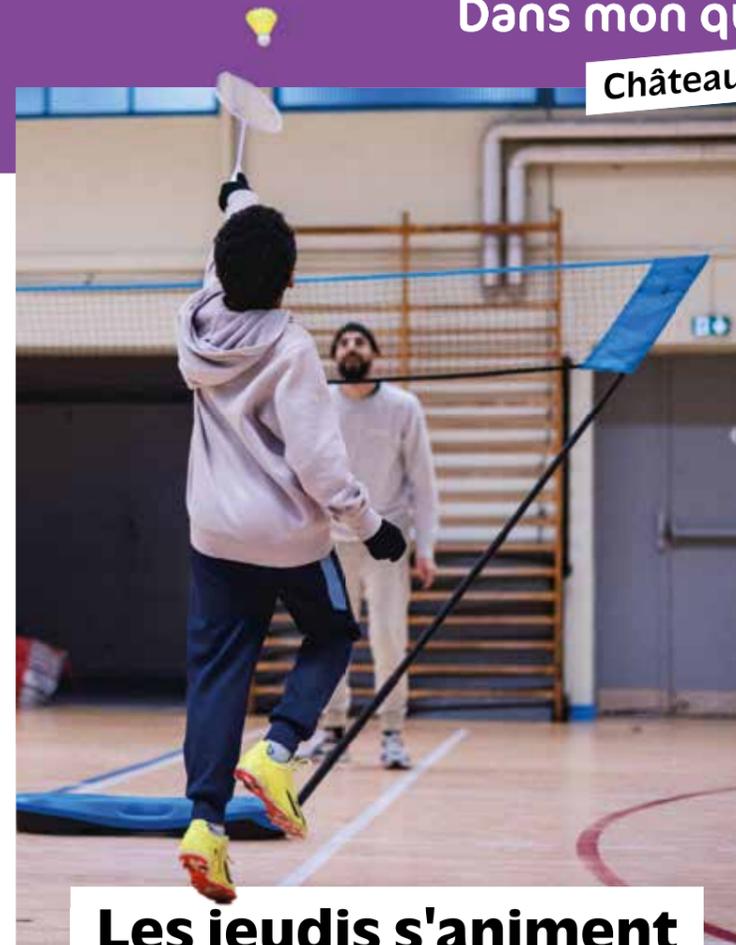
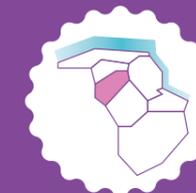
À l'occasion des 70 ans de la Maison radieuse, RezéVox part à la rencontre de Martine Vittu, une des plus anciennes résidentes de cette unité d'habitation pensée par l'architecte Le Corbusier. Elle y a emménagé en 1956 à l'âge de 9 ans. Elle ne l'a jamais quittée et compte y rester le plus longtemps possible.

### Il en parle

## Tout m'a plu, ici !

« Le 15 avril 1955, nous avons quitté une maison très humide, à la Haute-Île, pour entrer dans un T4 au 443 de la Maison radieuse. C'était encore désert. Ça sentait fort le bois. Tout m'a plu, ici ! L'école était juste à côté, à l'emplacement de la mairie actuelle, je pouvais rentrer déjeuner. Il y avait beaucoup de familles nombreuses, donc plein de copains. Le parc était alors plus petit. Mais nous faisons des escapades dans la prairie et les vignes voisines, pour y grappiller du raisin ! »

Marcel Janvier, habitant de la Maison radieuse.



## Les jeudis s'animent après l'école

Les Jeudis animés, c'est le nouveau rendez-vous hebdomadaire proposé par les médiateurs de la Ville aux jeunes du CM2 à la 5<sup>e</sup>. Activités sportives et ludiques sont au programme dans le gymnase Château-Nord.

**L**e service médiation de la Ville propose aux élèves de CM2 de l'école Pauline-Roland et aux 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Allende un nouveau rendez-vous, les Jeudis animés, de 16h30 à 17h45 au gymnase Château-Nord. « Certains jeunes traînent dans le quartier sans trop rien faire, on leur propose des activités, du sport, des jeux de société », détaille Olivier Frigot Cochais, médiateur à l'origine du projet avec son collègue Ali Belachemi. Des associations et clubs sportifs viendront présenter leur discipline sur des cycles de trois ou quatre séances. Boxe, taekwondo et capoeira sont déjà annoncés. « L'idée est de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux sports, de susciter des vocations », précise Ali Belachemi. Le premier jeudi animé, le 16 janvier, s'est terminé en match de basket improvisé entre les médiateurs et des jeunes pas impressionnés. « J'adore le sport, je vais revenir jeudi prochain avec des copains », annonçait déjà Ethan, élève du collège Allende. Pour le service médiation, ce nouveau rendez-vous est aussi un moyen de renforcer les liens avec les jeunes du quartier et avec leurs familles. Un goûter est offert à chaque fois et des animations exceptionnelles seront proposées en fin de cycle. Les Jeudis animés se tiennent jusqu'au 26 juin, excepté durant les vacances scolaires.

Le jeudi de 16h30 à 17h45 au gymnase Château-Nord, allée de Provence.

### Rencontrez votre élue

Annie Hervouet, mardis 4, 11, 18, 25 mars, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).

## Le Château fait son carnaval

« Le grand n'importe quoi », c'est le thème cette année du carnaval des écoles Pauline-Roland et Château-Sud. Ça promet donc des déguisements loufoques et une ambiance festive ! Top départ du défilé : samedi 29 mars à 10h30 au parc Paul-Allain. Accompagnés par une batucada, les carnavaliers déambuleront dans le quartier jusqu'à la maternelle Château-Sud en passant par la place Mitterrand où une démonstration de capoeira aura lieu. À l'arrivée : sirops et gâteaux faits maison. Un événement organisé par le centre socioculturel, les écoles, l'amicale laïque, les associations de parents d'élèves et les accueils périscolaires.

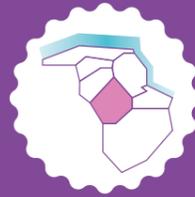
+ Toutes les infos : [cscchateau.fr](http://cscchateau.fr)

## Célébrons le printemps !



L'amicale laïque Château-Sud invite les habitants du quartier à célébrer ensemble le réveil de la nature lors de la Fête du printemps. Le rendez-vous est donné vendredi 28 mars à partir de 16h15 sur le plateau devant l'école maternelle Château-Sud pour un moment convivial organisé avec le concours des accueils périscolaires, de parents d'élèves et d'enseignants volontaires. Au programme : un grand troc de plants et de graines avec des boutures et semis préparés par les écoliers, des ateliers de fabrication de nichoirs en bois ou encore de bombes à graines et des expositions.

+ Toutes les infos :  
 ✉ [amicalelaiquechateausud@outlook.fr](mailto:amicalelaiquechateausud@outlook.fr)



## Une salle de convivialité pour la ZAC de la Jaguère



Atelier conception avec des habitants en juin 2024.

**L'équipement sera livré en 2027. Des habitants de l'écoquartier ont participé lors d'ateliers citoyens à la réflexion sur sa conception et ses usages.**

La ZAC de la Jaguère sera dotée en 2027 d'une salle de convivialité visant à dynamiser la vie de l'écoquartier. Le Conseil municipal a approuvé le 11 décembre le programme de construction de cet équipement. Cette feuille de route tient compte des besoins exprimés par la dizaine d'habitants ayant participé, en juin et juillet, à deux ateliers citoyens autour de la conception, des conditions d'utilisation et des usages de la future salle. Celle-ci sera implantée avenue Willy-Brandt sur une parcelle de 719 m<sup>2</sup>. Elle occupera 150 m<sup>2</sup> au sol, incluant une salle polyvalente de 100 m<sup>2</sup>, séparable en deux, et un espace cuisine. Les échanges culinaires font partie des activités suggérées par les habitants, comme les projections, les petits concerts, les fêtes de quartier ou privées, les cours de sport, les ateliers enfants... Ces activités seront précisées ultérieurement, tout comme la gestion des lieux, purement municipale ou bien mixte sur certains créneaux en fonction de l'implication de collectifs ou d'associations. L'aménagement extérieur sera composé d'un préau, d'un espace jardin et d'une terrasse. La salle sera construite dans une démarche Haute qualité environnementale (HQE) avec un axe fort sur l'utilisation de matériaux biosourcés et de filières de réemploi. Une fois le marché de maîtrise d'œuvre attribué, le permis de construire sera déposé début 2026 pour un démarrage des travaux prévu à l'automne 2026 et une livraison en 2027.

Rencontrez votre élu

**Roland Bouyer**, samedi 1<sup>er</sup> mars, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.

## Chouette le carnaval !

Samedi 15 mars, petits et grands vont enfiler leur plus beau déguisement. Direction le parc de La Houssais où sera donné le départ du carnaval organisé par l'association FCPE La Houssais-Chouette en partenariat avec l'Arpej et les services périscolaires de l'école Simone-Veil. Les écoliers ont rendez-vous dès 9h30. Coup d'envoi du défilé à 10h avec pour mener la danse la fanfare Batukatam. Boissons et gâteaux attendront les carnavaliers dans le parc après leur déambulation autour de l'école.

+ Toutes les infos :  
Facebook (La Houssais-Chouette)

## Le printemps, ça se fête !



À la Jaguère, on fêtera le printemps dimanche 23 mars. À l'initiative de l'événement : l'association Les Jardins de la Jaguère. Ses membres invitent les habitants du quartier à se retrouver devant le poulailler entre 10h et 12h. Une bonne occasion de rencontrer les jardiniers, de découvrir le fonctionnement d'un composteur à travers un quiz, et bien sûr, de faire connaissance avec les poules ! Vous pourrez même repartir avec votre propre semis. Avis à tous les poètes et slameurs : une scène ouverte sur le thème des jardins sera proposée (inscription à 10h30).

+ Toutes les infos :  
✉ [lesjardinsdelajaguere@gmail.com](mailto:lesjardinsdelajaguere@gmail.com)



## Une seconde entrée pour le bois des Naudières

**Nouvelle parcelle aménagée par le service des espaces verts et nouveau portail avenue des Lilas : le bois gagne en accessibilité, pour le plus grand plaisir des riverains.**

La ville-nature prend ses aises ! Le bois des Naudières a ouvert en juin 2022, après une concertation entre la Ville et l'association Vivre autour des Naudières, qui s'était mobilisée pour empêcher une opération immobilière et préserver cet espace naturel. L'accès au site se faisait alors uniquement depuis l'impasse des Pelouées. La Ville a depuis acquis une parcelle de 716 m<sup>2</sup> auprès des Missions africaines afin de permettre à davantage d'habitants, notamment ceux des immeubles de la rue Flora-Tristan, de profiter facilement de cet espace de biodiversité et de verdure. À la suite de l'aménagement de l'extension par le service municipal des espaces verts, le second accès a été ouvert en fin d'année au fond de l'avenue des Lilas. Un cheminement a été tracé pour guider les promeneurs vers le cœur du bois, qui s'étend désormais sur 8 800 m<sup>2</sup>. Des plantations participatives ont été effectuées avec des habitants sur la nouvelle parcelle. « Nous avons choisi des essences d'arbres locales pour assurer une continuité avec le bois existant », explique Florent Piot, le responsable du service des espaces verts. Doté de deux structures de jeux et de bancs, le bois des Naudières constitue un vrai espace de détente et de repos, sans compter son effet filot de fraîcheur bienvenu durant les périodes chaudes. Prévue prochainement, l'inauguration du bois verra la plantation d'un arbre symbole par l'association Vivre autour des Naudières. « Les pluies de 2023 et de 2024 ont retardé les travaux », précise Agnès Cabaret-Martinet, élue en charge des jardins et espaces verts. « Mais je suis très satisfaite que le projet du bois des Naudières aboutisse enfin après la concertation, les aménagements et les plantations. L'inauguration inscrira définitivement ce nouvel espace dans la géographie de Rezé. »

Il en parle

## Bien plus pratique

« J'habite dans le quartier depuis dix ans et je vais dans le bois depuis son ouverture pour promener mon chien Rukia. Avant je faisais le tour, c'est bien plus pratique pour moi avec la nouvelle entrée, qui me permet de couper. J'aime bien ce bois qui est resté sauvage, il n'est pas dénaturé. Il y aura plus de monde à en profiter, plus de vie, avec cette seconde ouverture. »



**Guillaume**, habitant du quartier.

Rencontrez votre élu

**Jean-Louis Gaglione**, samedi 1<sup>er</sup> mars, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.



## ZAC du Vert-Praud : où en est le projet ?



**Au Vert-Praud, le projet urbain, sur les rails depuis 2016, a évolué afin de laisser plus de place à la nature. Il sera présenté aux habitants le 1<sup>er</sup> avril, lors d'une réunion publique.**

**C**réée en 2016, la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Vert-Praud s'étend sur 15 hectares à l'ouest du quartier Ragon, entre le boulevard Jean-Monnet et la rue de la Bauche-Thiraud. Un site qui se caractérise par de grands espaces naturels, avec des zones humides, un arboretum, une chênaie, des bouleaux. Dès 2012, l'aménagement de cette zone a fait l'objet d'une concertation avec les riverains. Et un premier projet avait été présenté aux habitants en 2019. « Il a considérablement évolué », explique Martine Métayer, conseillère métropolitaine et municipale aménagement, logement et mobilités. « Car des études environnementales plus poussées ont été réalisées entre 2018 et 2022 faisant apparaître davantage de zones humides et la présence d'espèces protégées. Nous avons donc souhaité revoir le projet au regard de ces investigations et de notre engagement pour une ville nature. » Les plans de la ZAC ont ainsi évolué. « Il y aura moins de constructions que prévues initialement et davantage d'espaces naturels préservés et valorisés », ajoute l'élue. Les habitants sont invités à venir découvrir le nouveau projet porté par la Ville, Nantes Métropole et l'aménageur Loire Océan Métropole Aménagement, lors d'une réunion publique organisée le 1<sup>er</sup> avril.

**Mardi 1<sup>er</sup> avril à 18h30 au centre socioculturel Ragon (9, rue du Vivier).**

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Agenda)

### Rencontrez votre élue

**Anaïs Gallais**, samedi 1<sup>er</sup> mars, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.

## Jeune et bénévole !

Vous avez entre 12 et 25 ans et avez envie de vivre une expérience en tant que bénévole ? C'est possible ! Le centre socioculturel Ragon propose des missions ponctuelles ou régulières aux jeunes du quartier. Parmi elles : animer ou accompagner les ateliers enfants, créer des jeux, construire des ateliers culturels ou encore préparer la fête de quartier. Une bonne occasion de rencontrer d'autres jeunes motivés et de passer un bon moment. Mais aussi une opportunité de valoriser le bénévolat sur son CV ou sur la plateforme Parcoursup.

+ Toutes les infos : Clara, animatrice jeunesse, 06 49 95 74 66

## Spectacle chez... l'habitant !



© Manon Pascart

Une pièce de théâtre dans un jardin, un seul en scène dans un salon... À Ragon, quatre familles ont ouvert les portes de leur maison aux habitants du quartier pour assister à un spectacle. L'expérience humaine et artistique est inédite. Et les participants – une trentaine à chaque fois – en ressortent comblés. C'est le centre socioculturel Ragon qui inscrit les curieux. La famille qui accueille convie également quelques invités. Depuis l'été 2023, sept représentations ont eu lieu. Et si c'était chez vous la prochaine fois ?

+ Toutes les infos : 02 28 25 29 40, [cscragon.centres-sociaux.fr](http://cscragon.centres-sociaux.fr)



## Organiser le Tour de Rezé

**Dimanche 6 avril se déroulera la 22<sup>e</sup> édition du Tour de Rezé. Sa préparation commence bien en amont et associe services de la Ville et associations de randonneurs.**

**À** quoi devons-nous la bonne santé du Tour de Rezé ? Sans doute à celle des randonneuses et randonneurs bénévoles et à l'intérêt renouvelé des participants ! Dès la fin de l'année, les agents du service vie associative et les membres des associations rezéennes de randonneurs commencent à préparer ensemble le Tour de Rezé. Leur objectif ? Veiller au plaisir et à la sécurité des marcheurs, nombreux ce jour-là à travers les rues et chemins de la ville, et leur faire découvrir la nature et le patrimoine bâti rezéens. Les groupes randonnées de l'AEPR et du centre socioculturel Ragon et l'association Rezé Rando Plaisir apportent leurs connaissances précises des chemins pour finaliser le plan des trois parcours. Pour la première fois, les bénévoles ont conçu cette année le tracé des moyen et grand tours en intégralité.

**J-1 :** Les tracés définitifs sont prêts depuis plusieurs semaines. Reste à préparer le terrain pour guider les marcheurs. Les bénévoles des associations s'occupent du balisage : peinture au sol, pose de rubans de signalisation et de pancartes. « C'est un moment de convivialité, on balise à quatre ou cinq et on finit... à la crêperie », témoigne Michel Chenu, randonneur de l'AEPR.

**Jour J :** Le gros des troupes bénévoles se concentre sur le ravitaillement et distribue boissons chaudes, jus de fruit et brioches pour le réconfort des participants. L'édition 2025 s'achèvera pour eux le lundi matin lors du débalisage avec le service municipal.

+ Toutes les infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Agenda)

### À savoir

## Chemins de traverse

C'est le thème choisi pour l'édition 2025 du Tour de Rezé, qui part de la Trocardière. Les moyen et grand parcours proposent une redécouverte de Trentemoult. Le petit circuit serpente entre la Jaguère, le parc de La Houssais, le Jardiversité... « Rezé est un vrai labyrinthe. On y découvre toujours de nouveaux coins », note Marie-Hélène Ferchaud, marcheuse du centre socioculturel Ragon.

**1 000**  
parts de ravitaillement prévues

**22 éditions depuis 2000**  
(annulation en 2020 du fait du Covid et en 2021 pour cause de tempête)

**3 départs pour 3 parcours**

à 8h pour le parcours de 18 km  
à 9h pour le parcours de 10 km  
à 10h pour le parcours de 6 km

Égalité

Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944, mais elles restent mineures dans leur couple, leur foyer. Le droit d'ouvrir un compte en banque ne leur est, par exemple, octroyé qu'en 1965...



## Droit de vote des femmes, être éluEs : le combat fut long...

**Autant d'élues que d'élus à la municipalité. C'est la norme à Rezé depuis 2001, mais le chemin a été long pour atteindre la parité. Il a commencé le 21 avril 1944, avec la reconnaissance des femmes en tant que citoyennes électrices, et potentiellement élues.**

**D**ans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, lentement, dans le monde, les femmes obtiennent le droit de vote. Les Françaises doivent patienter jusqu'en 1944 pour voir reconnu leur statut de citoyenne, et pour l'exercer en 1945 lors des municipales. À Rezé, les 29 avril et 12 mai, elles sont cinq élues sur la liste de gauche d'Arthur Boutin (SFIO) : Jeannine Billon, Philomène Le Floch, Anne-Marie Le Guilloux, Albertine Le Guyader et Marie Potet. Les archives ne gardent pas trace de leurs actions. À l'époque, les comptes-rendus des réunions du conseil municipal étaient peu détaillés...

### « Envie de s'engager dans sa commune »

En 2012, pour l'exposition « Les zélues », le centre socioculturel Loire-et-Seil avait recueilli le témoignage de descendantes ou proches de trois d'entre elles, dont Guy Le Floch, fils de Philomène : « On avait demandé à ma mère de se présenter pour occuper une place que reprendrait mon père, communiste et résistant, à son retour de déportation. Mais il a été exécuté d'une balle dans la tête, le jour même où ma

mère était élue, le 29 avril 1945. » Anne-Marie Le Guilloux (PC), institutrice puis mère au foyer, « avait envie de s'engager dans sa commune, d'être proche du peuple ». Ses cinq enfants étaient tous élevés et mariés, elle pouvait se consacrer à son poste d'adjointe au maire en charge des affaires sociales. Jeannine Billon est restée conseillère municipale pendant deux ans. Sa fille raconte : « Nos parents étaient tous deux militants au sein de la section SFIO de Rezé, ce qui a compté certainement dans ses motivations. On peut penser également que la volonté de s'impliquer en tant que femme dans la vie politique de la commune pour défendre les valeurs de la gauche, de la Résistance a certainement pesé, ainsi que le fait de se présenter au moment où les femmes avaient, enfin, le droit de vote. »

### Voix ténue parmi les voix masculines...

En 1949, après la démission d'Arthur Boutin, Georges Bénézet (RPF) est élu avec, à nouveau, cinq femmes dans sa liste, dont Gisèle Hémon (PCF) qui démissionne en janvier

1950, Eugénie Lagathu (PCF), Joséphine Fortin (RPF), Marie-Louise Monteil (RPF) et Marie Gendron (MRP). De cette dernière, on sait qu'elle a assuré deux mandats, jusqu'en 1959, qu'« il lui manquait la puissance de la voix pour se faire entendre parmi des hommes plus ou moins respectueux »...

### « Habituer ces messieurs à notre présence dans les lieux de décision »

En mars 1959, la liste d'Alexandre Plancher est exclusivement masculine. Ce n'est qu'en 1965, pour son deuxième mandat, que le maire SFIO puis PS inclut deux femmes dans son conseil : Gisèle Dugué (PSU), et Arlette Routier-Leroy (PS). Cette dernière raconte : « J'ai été désignée, non en tant que femme, mais en tant que membre de la SFIO. J'avais 27 ans. » Ajoutant ironiquement : « Bien entendu, c'est à la commission du personnel et au bureau d'aide sociale que je fus nommée [...] Rien de bien glorieux dans tout cela mais seulement, peu à peu, habituer ces messieurs à notre présence dans des lieux de décision. »

### « Faire évoluer la place des femmes dans la société »

En 1971, Alexandre Plancher est réélu avec trois conseillères municipales (sur 31 élus), dont Nicole Perrochaud (PCF), enseignante, qui avait « envie de travailler à une meilleure gestion des cantines scolaires pour proposer un prix de repas adapté aux ressources des familles ». Elle se souvient avoir proposé la création d'une crèche municipale : « L'investissement était important, certes, mais, ce jour-là, le Conseil municipal a préféré voter le financement d'un centre de tir ! Question de choix... ». En 1977, Anne Quillaud, (PCF) figure parmi les six adjoints au maire, aux côtés de cinq conseillères municipales, dont Ginette Blandin qui assurera trois mandats, avec la volonté « de faire évoluer la place des femmes dans la société. »



### 2001 : la parité... enfin !

En 1982, le Conseil constitutionnel censure une loi qui prévoyait un quota de 25 % de femmes dans les listes des élections municipales. Quota cependant atteint à Rezé en 1983, avec l'arrivée de Jacques Floch et de 10 femmes sur 39 élus. Mais ce n'est qu'en 2001 que l'égalité est instaurée... grâce à la loi du 6 juin 2000 imposant la parité femmes-hommes sur les listes dans les villes de 3 500 habitants et plus. En 2022, Agnès Bourgeais, première adjointe, succède à Hervé Neau après son décès, devenant la première maire de l'histoire de Rezé.

\*Citations extraites de l'exposition « Les zélues » réalisée en 2012 par le centre socioculturel Loire-et-Seil

### Elle raconte



### « On gagne à avoir des femmes en politique ! »

J'ai adhéré au PS en 1973 et suis devenue conseillère municipale en 1977. En 1978, le parti m'a désignée pour briguer la succession au conseil général d'Alexandre Plancher, qui venait de décéder. Je n'aurais pas été candidate si on ne me l'avait pas demandé. Les femmes n'osaient pas, contrairement aux hommes, qui se sentaient légitimes. J'ai remporté l'élection. C'était la première fois que la gauche confiait à une femme un canton « gagnable ». Lors des réunions, je faisais un peu tache avec mes 30 ans et ma 2 CV ! J'ai passé 23 ans au conseil général, puis je suis devenue assistante parlementaire. Cette carrière imprévue m'a permis de "grandir", d'apprendre plein de choses. Entre autres, que l'on gagne à avoir des femmes en politique !

**Michelle Charpentier**, première conseillère générale de gauche en Loire-Atlantique.

# Si on sortait ?

Voici une sélection d'événements que nous vous proposons. De nombreux rendez-vous sont à découvrir sur [reze.fr](http://reze.fr)

**Le coup de cœur !**

## Forum Visages : la transmission

**Cinéma**

Transmettre une mémoire et une langue, des valeurs et des savoir-faire, son histoire. Transmettre un héritage, une terre ou un patrimoine. Transmettre la vie, une fierté ou un gène invalidant, une histoire familiale avec ses rires ou ses silences, des rituels ou encore un don. « Quoi que nous faisons, nous "transmettons", passons le témoin, influençons, éduquons, tel est le destin des êtres historiques et sociaux que nous sommes. Mais que transmettons-nous, pour le meilleur et le pire ? », interroge Sylvie Gaborieau, présidente de l'association Visages. La question sera au cœur de la 42<sup>e</sup> édition du forum du film documentaire d'intervention sociale Visages. Quatorze projections seront organisées au cinéma Saint-Paul du 24 au 27 mars. Elles seront suivies d'une rencontre avec des réalisateurs, des protagonistes des documentaires, des militants ou des professionnels en lien avec les thèmes des films. « Ces échanges permettront de découvrir ce qui fait mémoire, ce qui nous est transmis, ce que nous refusons et ce qui nous fait grandir. »

+ Toutes les infos : du 24 au 27 mars, cinéma Saint-Paul, [forumvisages.org](http://forumvisages.org)

**Spectacles**

### • Vendredi 14 et samedi 15 mars 20h30 Théâtre municipal **Grand week-end de l'humour**

Deux soirées pour rire aux éclats : voilà ce que vous proposent M<sup>lle</sup> Redge et M. Marc Assin, à l'initiative du Grand week-end de l'humour. Le vendredi, les deux compères ont convié cinq humoristes. À vous de les départager en votant pour votre préféré. Le samedi, c'est le parrain de cette troisième édition, Merri, qui entrera en scène pour un « one man show » à ne pas manquer. Il jouera son spectacle, « La Grand' Messe », qui a rencontré le succès à Bobino, l'Olympia ou encore au Théâtre du gymnase à Paris. Sur réservation : [billetweb.fr/grand-week-end-dhumour-3e-edition-reze-44](http://billetweb.fr/grand-week-end-dhumour-3e-edition-reze-44).

+ Tarif 15 € à 35 €, 06 71 15 04 76



**Lecture**

### • Vendredi 21 mars 19h Médiathèque Diderot **Apéro Diderot**

À l'apéro Diderot de mars, les bibliothécaires vous invitent à rencontrer l'auteur rézéen Kossi Efoui. Né au Togo, il s'est installé en France il y a une trentaine d'années après avoir été contraint à l'exil. Kossi Efoui a écrit de nombreuses pièces de théâtre et six romans. Le dernier en date, « Une magie ordinaire », est une déclaration d'amour poétique et lumineuse à sa mère. Le 21 mars, l'auteur sera accompagné du comédien Thomas Poitevin qui a sélectionné certains de ses textes pour imaginer une lecture pleine d'émotions. Un moment à ne pas manquer. Réservé aux adultes. Sur inscription.

+ Gratuit, 02 40 04 05 37, [mediatheque.reze.fr](http://mediatheque.reze.fr)



© LENS MANZ6 STUDIO Michael-Meniante

**Musique**

## Beau Boucan festival

Préparez-vous à vibrer à la Barakason ! La salle rézéenne accueille la première édition du Beau Boucan festival. Deux soirées placées sous le signe

des musiques pop, indépendantes et alternatives concoctées par l'association Beau Boucan à qui La Soufflerie a donné carte blanche. À l'affiche de l'événement : la scène émergente locale et nationale. Vendredi, on y verra notamment Dear March, trio synth-folk originaire de Nantes aux chansons authentiques et minimalistes, ou encore le groupe Laventure entre puissance dégoupillée au chant, aplomb de guitares héroïques et courses-poursuites rythmiques. Samedi, place à Brûma, une artiste assise entre pop sombre et trip-hop, mais aussi Geagea, futur grand nom de la pop indé. Parmi les autres artistes à l'affiche : YMNK, Uto, La Chargine (DJ) et L'Étalon Disco (DJ).

Vendredi 14 et samedi 15 mars 19h, la Barakason. Tarif 13 € à 28 €.

+ [lasoufflerie.org](http://lasoufflerie.org)

© Groupe Laventure elkeseekan MUA clodimaki



**Théâtre**

### • Samedi 22 mars 20h Théâtre municipal **Titanicus**

Et si vous montiez à bord du Titanic, la nouvelle création de l'Atelier théâtre des Vaches à roulettes ? Le 22 mars, embarquez pour 1h45 de traversée, confortablement installés dans les sièges du théâtre municipal. Votre voyage mêlera humour et absurde, chants et danses, véritables marques de fabrique depuis vingt ans de la compagnie rézéenne. En chemin évidemment : « Iceberg droit devant ! ». La comédie virera à la tragédie. N'oubliez pas vos gilets de sauvetage ! Une création mise en scène par Claire Pautet, sans Leonardo DiCaprio ni Kate Winslet !

+ Tarif 6 € à 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans, [atvr.fr](http://atvr.fr)



**Théâtre**

### • Jeudi 28 et vendredi 29 mars 21h samedi 30 mars 15h Théâtre municipal **La mystérieuse fête des voisins**

Béatrice et William organisent la célèbre fête des voisins tant attendue. Mais un mystérieux banc installé au beau milieu de leur jardin intrigue les convives... Quel secret cache ce banc ? Et surtout, quel est le secret de William et Béatrice ? Entre mensonges, hypocrisie, et situations à la fois loufoques et grinçantes, la soirée festive s'annonce mémorable... voire chaotique ! Avec leurs voisins hauts en couleur, préparez-vous à tout, sauf à la tranquillité. Cette comédie signée Vivien Lheraux sera jouée par la troupe des Roussipontains du 28 au 30 mars.

+ Tarif 8 €, [roussipontains.com](http://roussipontains.com)



**Cinéma**

## Fête du court-métrage

un court-métrage. Et chaque année, les bénévoles du cinéma organisent le festival Montre ton court pour mettre en valeur les talents locaux. C'est donc tout naturellement que le Saint-Paul participera à la nouvelle édition de la Fête du court-métrage, un événement national organisé du 19 au 25 mars. Plusieurs formats courts soigneusement sélectionnés seront projetés tout au long de la soirée le 22 mars. De quoi profiter de la magie du court-métrage capable de nous faire passer du rire aux larmes, d'une romance à un thriller, d'une fiction à une animation... le temps d'une séance. Le bar sera ouvert après les projections pour poursuivre les échanges.

Samedi 22 mars 20h30, cinéma Saint-Paul. Tarif 2 €. Dès 12 ans.

+ 02 40 75 41 91, [cinemastpaul.fr](http://cinemastpaul.fr)



L'agenda complet sur : [reze.fr/agenda](http://reze.fr/agenda)



Cette double-page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

## Groupes de la majorité

■ Rezé Citoyenne ■

# Face aux idées réactionnaires, unissons nos forces

L'année 2016 fut une bascule pour le débat public, marquée par l'émergence d'une nouvelle expression : « fake news ».

Le Brexit et la première élection de Donald Trump en furent les principaux déclencheurs. La campagne britannique s'est jouée en partie sur une fausse affirmation – l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne – tandis que Trump a joué à décrédibiliser la presse, affirmant être le seul détenteur de la vérité. Arron Banks, influent milliardaire anglais, résuma au mieux cette stratégie de la droite populiste : « Facts don't work » (les faits ne fonctionnent pas).

Une décennie plus tard Trump est réélu sur la même stratégie, et cette pratique

s'est propagée dans le monde entier. Fin janvier, Bruno Retailleau, a été invité à réagir à une étude démontrant l'absence de lien entre immigration et délinquance. L'enquête est sérieuse, mais le ministre répond que « la réalité dément cette étude ». Un exemple parfait de post-vérité : l'idée que chacun est détenteur de sa propre vérité, et que toutes se valent. Ne pas être d'accord sur les solutions à apporter aux problèmes du pays est l'essence même du débat démocratique. Mais nier des faits, c'est enrayer volontairement celui-ci, et nous ne pouvons l'accepter.

Alors que Facebook abandonne le Fact-checking, et que X (ex-Twitter) façonne son algorithme pour mettre en avant

les idées les plus réactionnaires, une réponse forte s'impose. À l'instar de nombreuses villes et élus, nous faisons le choix de quitter cette plateforme qui se transforme en vecteur de haine et de désinformation.

Mais plus largement, à l'heure où la gauche tend à se perdre dans des querelles internes qui affaiblissent ses combats communs, ces constats nous rappellent qu'il est urgent de s'unir pour construire des réponses collectives et solidaires face aux défis de notre société.

✉ [RezeCitoyenne@mairie-reze.fr](mailto:RezeCitoyenne@mairie-reze.fr)  
[rezeceitoyenne.fr](http://rezeceitoyenne.fr)

## Groupes de la minorité

■ Bien vivre à Rezé ■

# Ne plus subir les restrictions, choisir notre avenir

Les mairies ont toujours plus de responsabilités et toujours moins de moyens. Les mairies ont l'obligation de gérer les pénuries. Tous les ans, la situation se dégrade, les financements se réduisent.

C'est un choix politique : la restriction des financements facilite l'accaparement des ressources par les plus fortuné-e-s. Toutefois, même sans ces dogmes anti-économiques qui guident nos dirigeant-e-s, n'est-il pas souhaitable de modérer nos dépenses ?

Prenons du recul, écoutons les scientifiques, ouvrons les yeux sur l'extinction de masse des espèces, l'augmentation des pollutions, la destruction de la biodiversité, l'augmentation des phénomènes

climatiques extrêmes, l'augmentation de la consommation des ressources fossiles, l'augmentation des risques de pandémie.

Pour les scientifiques, il faut diminuer nos activités économiques. Ainsi, même sans l'accaparement des ressources par quelques milliardaires, nous devons diminuer nos dépenses, partager, imaginer d'autres manières de vivre, diminuer nos compétitions fratricides, diminuer nos consommations, diminuer nos pollutions.

Pour cesser de subir des restrictions de plus en plus nombreuses, apprenons à choisir ce qui nous est essentiel. Il est temps de reprendre le contrôle de nos vies, de diminuer notre dépendance aux financiers.

Ce n'est pas au niveau des personnes mais des organisations collectives, privées ou publiques qu'il y a le plus de possibilités d'agir efficacement. Il est nécessaire que les mairies prennent leurs responsabilités et osent limiter leurs actions en se concentrant sur la préservation du vivant, la protection des personnes, la culture, sur les biens et services essentiels au bonheur de toutes et de tous.

**François Nicolas**  
✉ [francois.nicolas@mairie-reze.fr](mailto:francois.nicolas@mairie-reze.fr),  
**Nadine Bihan**  
✉ [nadine.bihan@mairie-reze.fr](mailto:nadine.bihan@mairie-reze.fr)  
**et Loïc Simonet**  
✉ [loic.simonet@mairie-reze.fr](mailto:loic.simonet@mairie-reze.fr),  
[bienvivreareze.home.blog](http://bienvivreareze.home.blog)

■ Rezé à Gauche Toute ! ■

# Budget : maintenir nos priorités malgré l'incertitude et l'austérité

Le conseil municipal de février a comme chaque année débattu des orientations budgétaires. Le contexte national est inquiétant et délétère : le gouvernement veut réduire les dépenses publiques de 40 milliards, sans vraie augmentation des recettes. Ces coupes toucheront la ville, d'autant plus qu'à chaque échelon, les collectivités coupent elles aussi. La région, retire 80 millions à la culture, au sport, aux missions locales ou au planning familial. Le département, lui, réduit par exemple son aide aux écoles de musique et de danse. La ville est alors le dernier maillon pour limiter les dégâts,

et garantir comme on le peut les services publics. Mais la libre administration des collectivités territoriales ne peut s'exercer qu'avec des moyens. Or, l'austérité imposée par Bayrou et Macron touche d'abord les plus fragiles : les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. L'austérité brutale n'est pas une fatalité : la France est riche, mais la richesse est mal répartie. Nous soutenons les efforts municipaux pour atténuer ces coupes : préservation des subventions aux associations culturelles et sportives, consolidation du statut et des conditions de travail des animateurs périscolaires, effort

sur la prévoyance pour les agents de la ville, le tout en préservant le taux d'épargne brute. Cette gestion est prudente et raisonnée. Il faut cependant maintenir certains éléments prioritaires, comme l'école de la ZAC des Isles qui doit être construite rapidement, sous peine d'engorgement des écoles à proximité. Nous devons également poursuivre les efforts en matière d'environnement et d'inclusion, en soutenant sans faille les associations et partenaires du territoire.

✉ [contact@rezeagauchetoute.fr](mailto:contact@rezeagauchetoute.fr)  
[rezeagauchetoute.fr](http://rezeagauchetoute.fr)

■ Rezé ville de projets ■

# Le Pass colo pour les enfants

Le Pass colo est une aide financière mise en place dans le cadre du Pacte des solidarités pour faciliter le départ en colonies de vacances des enfants l'année de leurs 11 ans. Il concerne, cette année, les enfants nés en 2014 et les enfants nés en 2013 qui n'ont pas utilisé leur Pass colo en 2024.

Cette aide, d'un montant compris entre 200€ et 350€, vise à réduire les inégalités d'accès aux vacances.

Conditions d'éligibilité :

- Âge : l'enfant doit être âgé de 11 ans au cours de l'année du départ en colonie.
- Revenus familiaux : les familles doivent avoir un quotient familial déterminé par la CAF ou la MSA.

Étapes pour bénéficier du Pass colo :

1. Vérification de l'éligibilité :
  - Les allocataires de la CAF ou les adhérents de la MSA reçoivent une notification indiquant leur éligibilité au Pass colo, calculée à partir de leur quotient familial.
  - Les non-allocataires peuvent se connecter sur la plateforme de la Jeunesse au Plein Air pour vérifier leur éligibilité.
2. Sélection d'une colonie éligible :
  - Consulter le catalogue des colonies de vacances éligibles au Pass colo et contacter l'organisateur pour connaître les modalités du séjour et le prix.
3. Inscription de l'enfant :
  - Inscrire l'enfant à la colonie choisie. Le montant du Pass colo est immédiatement déduit du coût du séjour.

– Le Pass colo est cumulable avec d'autres aides financières.

Pour plus d'informations et pour accéder au catalogue des colonies éligibles, rendez-vous sur le site officiel du ministère : [jeunes.gouv.fr/passcolo](http://jeunes.gouv.fr/passcolo)

Merci pour votre attention. Nous travaillons avec l'état d'esprit d'une minorité constructive et sommes à l'écoute de tous les sujets que vous souhaiteriez voir aborder.

**Sophia Bennani**  
**Laurent Le Forestier**  
**Yannick Louarn**

## Seniors : bien à vélo et en voiture

Au volant d'une voiture ou au guidon d'un vélo, ne perdez pas la main ! Pour aider les seniors à rester mobiles, la Ville organise deux ateliers visant à les rassurer dans leurs déplacements.

Un premier, les 25 et 27 mars ou 22 et 24 avril, pour se remettre à niveau sur le code de la route et pratiquer dans une voiture auto-école. Un second, le 20 mai puis le 22 mai ou 4 juin, pour faire le plein d'informations et de conseils afin de reprendre confiance à vélo. Gratuit, sur inscription au centre André-Coutant.

+ Toutes les infos : 02 51 72 71 24, [vaa@mairie-reze.fr](mailto:vaa@mairie-reze.fr)



## Naolib : un nouvel Espace vélo à Pont-Rousseau

Un nouvel espace dédié aux cycles a ouvert à Pont-Rousseau. Des conseillers y renseignent les usagers sur les services vélos Naolib : libre-service, location longue durée et véloparcs. Il est possible de souscrire aux offres mais aussi d'essayer les modèles en location longue durée, avec ou sans assistance électrique : classique, pliant, cargo, équilibre et le vélo « longtail ». Une fois la formule souscrite, les mécaniciens de l'Espace vélo assurent l'entretien et la réparation pendant toute la durée de l'abonnement. Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 13h30 et 14h30 à 19h.

+ Infos : [velo.naolib.fr](http://velo.naolib.fr)

## Permanence pour le broyage

Plutôt que d'apporter vos déchets verts de taille à la déchèterie, profitez de la permanence de broyage organisée par la Ville et repartez avec du paillage de première qualité pour votre jardin. Samedi 22 mars de 14h à 17h au Jardiversité. Prévoir des contenants pour récupérer votre broyat. Gratuit.



## Mieux comprendre Parcoursup

Afin d'y voir plus clair, le Centre d'information et d'orientation (CIO) propose aux élèves des classes de seconde et première et à leurs parents une soirée pour se préparer à l'accès aux études supérieures. Avec cette séance animée par des psychologues de l'Éducation nationale spécialisés en conseil d'orientation, vous apprendrez à décrypter la plateforme Parcoursup. Jeudi 13 mars, de 18h à 19h30, au CIO, 2, rue Victor-Fortun. Sur inscription au 02 40 13 11 00 (jauge limitée).

## Le CCAS est situé dans l'hôtel de ville

La Ville de Rezé, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale, soutient les Rézéens aux faibles revenus qui sont momentanément en difficulté ou en situation de précarité. Vous avez besoin d'une aide alimentaire, d'un coup de pouce pour la cantine ou l'adhésion à une association sportive ou culturelle de votre enfant, d'une aide à la santé, ou d'un micro-crédit... ? Des aides peuvent vous être attribuées sous conditions de ressources. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est là pour vous informer sur vos droits, vous orienter et vous accompagner pour faciliter votre quotidien.

+ Infos : [reze.fr](http://reze.fr) (rubrique Pratique/Aides sociales) et 02 40 84 45 41

vrai !



### Vos questions ?

Envoyez-nous vos questions et nous chercherons les réponses ! Écrivez à [communication@mairie-reze.fr](mailto:communication@mairie-reze.fr) ou à Rezé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex.

## Trottinette électrique, monoroue... comment bien circuler ?

Si vous circulez à trottinette (sans moteur), rollers ou skateboard, vous êtes considéré comme un piéton. Vous devez alors rouler sur le trottoir. En revanche, utiliser un engin de déplacement électrique (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger) est interdit sur les trottoirs en agglomération. Vous devez emprunter les bandes et pistes cyclables lorsqu'elles existent. Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable (s'il y en a une).

au top !

En matière d'assurance, chaque usager de véhicule (terrestre) à moteur doit être couvert par une assurance spécifique. Comme pour les voitures, des règles de circulation sont à respecter (âge, respect du code de la route). Enfin, pour votre sécurité certains équipements sont obligatoires (freins, feux de positions, sonnette, catadioptrés). Adoptez les bons comportements et soyez vigilants !

+ Infos : [service-public.fr/particuliers](http://service-public.fr/particuliers)

## État civil

### Naissances

Du 20 décembre 2024 au 22 janvier 2025 : Angelina-Marize et Diana-Maria Rodrigues Mesquita Alves ; Adèle Vrignaud ; Joshua Guiot de la Rochère Bescond ; Lysandre Favretto Zentkowski ; Nolann Breuillé ; Leonard Dumitru ; Coline Vasseur ; Kurt et Malo Thetiot, Bertille Beugeard ; Ilyna Pineau Seloubi ; Mélodie Arhan Lecomte ; Anas Popal ; Majida El Baba ; Eden Espasa Corbineau.

### Décès

Du 22 décembre 2024 au 26 Janvier 2025 : Armelle Barbu, 49 ans ; Guy Lesault, 92 ans ; Paulette Hermouet née Rabeau, 85 ans ; Patrick Pacaud, 68 ans ; Jacqueline Hansen née Langevin, 92 ans ; Patrice Even, 61 ans ; Claude Biron, 90 ans ; Suzanne Vigneron née Boissonneau, 101 ans ; Bernard Aigner, 93 ans ; Jacques Marchand, 84 ans ; Maxence Kerne, 1 an ; Jean Artaud, 82 ans ; Jean-Baptiste

Hervé, 66 ans ; Bernard Coatanoan, 87 ans ; Joëlle Boucheau née Renaudineau, 79 ans ; Yves Parc, 87 ans ; Mikael Efimov, 13 ans ; Marc Teyssieras, 98 ans ; Christian Thill, 68 ans ; Serge Gautreau, 79 ans ; Yvette Gadais née Visonneau, 90 ans ; Michel Lefèvre, 80 ans ; Philippe Rabul, 70 ans ; Claudette Freuchet née Lusseau, 53 ans ; Dominique Josso, 65 ans ; Paule Duigou née Grenetier, 97 ans ; Christiane Michelod née Reynaud, 91 ans ; Thérèse Chiffolleau née Lefort,

89 ans ; Ruslan Doudaiev, 40 ans ; Jean Verron, 79 ans ; Nicole Perez née Giraud, 77 ans ; Marie Corbel née Allard, 89 ans ; Irène Drin née Butteau, 95 ans ; Ginette Priou née Averti, 96 ans ; Serge Guillouzic, 89 ans ; Yanne Le Govic née Demais, 85 ans ; André Cochennec, 63 ans ; Alain Marchat, 71 ans ; Sylvie Daibeche née Launay, 52 ans ; René Briand, 94 ans ; Annie Farcy, 72 ans ; Claude Prou, 83 ans ; Jacques Planchenault, 90 ans ; Maryvonne Petelaud née Cavalin, 83 ans.

# DÉCOUVREZ UN CONCEPT D'HABITAT OÙ CONFORT ET CONVIVIALITÉ SONT LES MAÎTRES MOTS

La résidence Seniors Edenéa Rezé, un lieu de vie où il fait bon vivre. Elle offre une qualité de vie rassurante et sécurisante, un habitat à taille humaine. Les appartements sont pensés pour vivre en toute sérénité. Lumineux, meublés, équipés et adaptés (du T1 au T3). L'ensemble des accès sont sécurisés par un digicode ou un vidéophone et chaque logement est équipé d'un dispositif de téléassistance offert 24H/24 - 7J/7.



Un responsable de résidence qualifié veille à la sécurité de chacun et assure la gestion des espaces communs. À l'écoute active de ses résidents, il est également l'interlocuteur des familles, de l'entourage et des prestataires extérieurs. Il s'assure du bien-être de chaque locataire et de la bonne ambiance au sein de la résidence. Pour simplifier le quotidien des résidents, des prestataires extérieurs de qualité sont sélectionnés pour proposer des services utiles répondants à leurs besoins.

Conçue pour répondre aux attentes des Séniors, la résidence offre un environnement convivial et à proximité des commerces, commodités et services. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les moments d'échanges. Des animations y sont organisées régulièrement. L'accueil, le salon de détente, la tisanerie, les jardins, la terrasse et le terrain de pétanque sont eux aussi accessibles aux résidents afin qu'ils puissent partager des moments



priviliés ensemble ou avec leurs proches.

La résidence seniors est un lieu de vie fait sur mesure. Au rythme de leurs besoins et de leurs envies, les résidents sont libres de vivre comme ils l'entendent et de profiter s'ils le souhaitent des espaces communs conviviaux dédiés aux échanges et aux activités.

Contactez-nous au 06 69 77 77 21 ou par mail : [NREGNIER@nexity.fr](mailto:NREGNIER@nexity.fr)

edenéa nexity  
RÉSIDENCE  
SENIORS  
À REZÉ

RENSEIGNEMENTS ET VISITES :  
10 RUE DES NAUDIÈRES  
44400 REZÉ  
TÉL : 06 69 77 77 21

0 820 12 10 12

Service 0,12 € / appel  
+ prix appel<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Gratuit depuis une box ou un forfait mobile  
[nexity.fr/edenea](http://nexity.fr/edenea)



AU CŒUR DU QUARTIER DES 3 MOULINS,  
À PROXIMITÉ DE L'ACROPOLE SANTÉ

LOCATION D'APPARTEMENTS DU T1 AU T3  
LOGEMENTS ÉQUIPÉS, MEUBLÉS ET ADAPTÉS\*

\*Voir services et conditions en résidence. NEXITY EDENEA S.A.S - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 750 000 euros - Siège social : 19 rue de Vienne TSA 10034 - 75801 PARIS CEDEX 08 SIREN : 793 759 614 - R.C.S. Paris - APE 6832A N° T.V.A. intracommunautaire : FR52793759614. Création : dps - Crédit photos : AdobeStock. Février 2025.

**Petits-fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



**L'aide à domicile  
sur mesure**



**02 52 20 14 80**

2 Rue Félix Faure  
44400 Rezé

[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

**ONR**  
OFFICE NOTARIAL

THOMAS – HOUIS  
GIRARD – DURAND  
VILLATTE  
BAUD-MILLET – RICO-CARIO

3 rue Victor Hugo - 44400 REZÉ  
4 rue Eugène Pottier - 44340 BOUGUENAIS

**Tél. 02 40 32 45 10**

Email : [negotiation@onr.notaires.fr](mailto:negotiation@onr.notaires.fr)

**À VENDRE - À REZÉ - Quartier Saint Paul**



À REZÉ avec vue exceptionnelle sur REZÉ St Paul - **APPT de type T5** au 3<sup>ème</sup> et dernier étage avec asc. d'une surface d'environ 111m<sup>2</sup> et une terrasse de 69m<sup>2</sup> avec une vue magnifique. Il se compose d'un hall d'entrée avec placard, un salon et séjour de 41,95m<sup>2</sup> donnant sur la terrasse, une cuisine ouverte entièrement aménagée et équipée (9,18m<sup>2</sup>) donnant sur la terrasse, un dégagement desservant trois chambres (15,10 - 12,36 et 10,43m<sup>2</sup>) dont une avec salle d'eau privative, une salle de bains, un wc (toutes avec placard et donnant sur terrasse).

**Dépendances** : un garage double (27,35m<sup>2</sup>) et un parking sécurisé en sous-sol (14,95m<sup>2</sup>), et un parking extérieur (11,70m<sup>2</sup>) viennent compléter ce bien.

Taxe Foncière : 1.890 euros/an • Charges de copro : 190 €/mois  
DPE : D (188) et GES : B (6) • Prix FAI : 466.500 € dont 16.500 € d'honoraires de négociation TTC

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

[www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) • [onr.notaires.fr](http://onr.notaires.fr)  
[www.notaires-ouest.com](http://www.notaires-ouest.com)



**ASSISTANCE AMBULANCE**

[assistanceambulance.com](http://assistanceambulance.com)

117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

**7J/7**

**24<sup>H</sup>/24**



[www.assistanceambulance.com](http://www.assistanceambulance.com)

**02 40 12 14 15**

**PRINTEMPS DE L'ESTIMATION !**

**La belle saison pour vendre  
votre bien immobilier...**

**Contactez-nous  
et recevez votre  
estimation gratuite**

**sous 48h**

Toutes les conditions ici



**Lydie MORILLEAU  
Julien PREAU**  
IMMOBILIER

**07 49 30 37 67**  
[www.votre-bien.immo](http://www.votre-bien.immo)

